

# Bail à ferme

pour parcelles agricoles  
assujetties à la loi fédérale sur le bail à ferme agricole

## Bailleur

Nom: ..... Prénom: ..... Année: .....  
Adresse: ..... Tél.: .....  
NPA: ..... Domicile: .....

## Fermier

Nom: ..... Prénom: ..... Année: .....  
Adresse: ..... Tél.: .....  
NPA: ..... Domicile: ..... Commune (objet du bail): .....

## 1. Objet du bail

Parcelle		Superficie affermée	Utilisation du sol au début du bail (cultures ensemencées, terres labourées et non labourées, prairies artificielles, prairies naturelles, pâturages)		Arbres fruitiers	Fermage
N°	Désignation	Ares	Genre d'utilisation	Ares	Nombre	CHF

*Bâtiments affermée*

N°	Désignation/N° bâtiment	Description	CHF

Prière de noter les éventuels défauts constatés sur l'objet du bail, immeubles compris, au point 17.

Par le présent bail, tous les droits et charges afférents à l'objet du bail et qui sont importants pour l'exploitation (droit de passage, limitation à l'exploitation, etc.) sont reportés sur le fermier. Le droit de représentation auprès des personnes morales (par ex. corporations) doit être réglé formellement.

Les bâtiments suivants ne sont **pas** donnés à bail:

N°	Désignation/N° bâtiment	Description

N° de commande: bs0403f, édition 2018

Les formules de bail à ferme peuvent être obtenues auprès de l'Union Suisse des Paysans, Agriexpert, 5200 Brugg, Tél. 056 / 462 51 11, [www.agriexpert.ch](http://www.agriexpert.ch), [info@agriexpert.ch](mailto:info@agriexpert.ch)

© Tous droits réservés, également la reproduction partielle et les photocopies